



## FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI, UNE RENTRÉE À LA FOIS

### MÉMO :

<b>Aux :</b>	Parents des écoles primaires et secondaires publiques du Québec qui ont besoin d'un soutien de la part de la Fondation maman Dion
<b>De :</b>	Fondation maman Dion
<b>Date :</b>	3 mars 2020
<b>Sujet :</b>	Période d'inscription pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2020-2021

---

**À compter de la mi-janvier et ce, jusqu'à la fin-mars 2020**, vous pouvez présenter une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2020-2021. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante car **vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants**. Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : [www.fondationmamandion.org](http://www.fondationmamandion.org)
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE.
3. Suivez les instructions.

### Informations complémentaires :

- **Aucune demande ne sera acceptée par la poste.**
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire ou une personne de leur entourage.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social ou scolaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information permettra de confirmer leur situation actuelle. Les familles sélectionnées recevront une réponse de la Fondation, vers la mi-avril 2020, par appel téléphonique. Seules les familles non-sélectionnées recevront une réponse par courriel.
- Vous devez faire parvenir à la Fondation, uniquement par la poste, à l'adresse suivante, les documents exigés ci-dessous Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
  - Une copie de l'Avis de cotisation indiquant le montant à la ligne 150 du rapport d'impôt fédéral.
  - Une copie de la Régie des rentes du Québec, Soutien aux enfants, pour indiquer le revenu annuel familial.
  - N'envoyez que la première page du bulletin de chaque enfant.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : [www.fondationmamandion.org](http://www.fondationmamandion.org) ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.